

24 juin 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 juin 2005

Plan d'action national consacré aux enfants

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de plan d'action national consacré aux enfants.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de plan d'action national consacré aux enfants.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de nos obligations internationales. En effet, à l'occasion de la Session Spéciale des Nations-Unies consacrée aux enfants (Mai 2002), la Belgique s'est engagée à élaborer un Plan d'action national. Dès fin 2003, le SPF Justice a mis sur pied plusieurs groupes de travail qui ont déterminé les priorités en matière des droits de l'enfant. Un premier groupe de travail s'est chargé de déterminer les priorités au niveau fédéral et un deuxième groupe de travail s'est chargé de coordonner et d'intégrer les priorités de toutes les entités (fédérale-fédérées). Le projet de plan d'action national a été soumis pour observations à la société civile lors d'une table ronde qui s'est déroulée le 6 mai 2004. Les remarques formulées ont fait l'objet d'une analyse par les différents gouvernements et les différents groupes de travail se sont réunis à nouveau afin d'adapter le projet. Parmi les sujets multiples traités par le plan : le projet de création d'une Commission nationale pour les droits de l'enfant, les soins de santé, les mineurs étrangers non accompagnés, la lutte contre la traite des êtres humains, la lutte contre le tabagisme, l'éducation, etc. Après adoption par toutes les entités (Fédéral/Communautés/Régions), le plan d'action sera communiqué aux Affaires étrangères en vue de sa transmission au Secrétaire général des Nations-unies.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>